



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

## constructions métalliques

Question écrite n° 26039

### Texte de la question

M. Maxime Gremetz attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet des difficultés au sein de l'entreprise ECIM SN sise rue de Paris, BP 27, 77412 Claye-Souilly. Cette entreprise se trouve en redressement judiciaire depuis le 2 novembre 1998, le délai a été prolongé jusqu'au mois de mars 1999. Depuis le mois de juin 1998, plusieurs salariés ont déjà été licenciés. Le 28 janvier 1999 plusieurs membres du personnel ont été placés en mise à pied conservatoire sans avoir été avisés des faits qui leur étaient reprochés. Le personnel et son représentant ne parviennent pas à obtenir d'informations sur le devenir de cette entreprise. L'inspecteur du travail interpellé n'a pas obtenu davantage de renseignements. Nous sommes à la mi-février et les salariés de cette entreprise ne savent toujours pas ce que sera leur situation en mars prochain. Il lui demande quelles mesures elle entend prendre pour que les droits des salariés de l'entreprise ECIM SN soient respectés.

### Texte de la réponse

L'honorable parlementaire a appelé l'attention de la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation de l'entreprise ECIM SN, située à Claye-Souilly, dans le département de Seine-et-Marne. Cette petite entreprise, qui n'a pas trouvé de repreneur, a dû être mise en liquidation judiciaire par le tribunal de commerce de Meaux, le 19 avril 1999. L'administration du travail a suivi ce dossier avec la plus grande vigilance mais, n'a pu éviter le licenciement pour motif économique des salariés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Maxime Gremetz](#)

**Circonscription :** Somme (1<sup>re</sup> circonscription) - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 26039

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** emploi et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 1er mars 1999, page 1176

**Réponse publiée le :** 23 août 1999, page 5064